



Blagnac, le 28 Janvier 2014

Dernière minute :

Le syndicat FO du CIT a décidé de quitter l'intersyndicale. Nous nous sommes expliqués sur le sujet. Il leur appartient d'expliquer leur position et leur choix auprès des salariés du CIT.

2014, la fin de garantie de non-licenciement

La garantie c'est fini, vive l'ANI, sortons les haches !!

Début Octobre 2013, la direction annonçait s'être trompée de 50% dans le volume du 1^{er} PDV « Transform » et en rajoutait une couche avec 2 800 suppressions d'emplois supplémentaires. Heureusement, les travailleurs d'Air France sont plus compétents que nos dirigeants, car des erreurs de 50% sur les horaires de vols ou sur les tolérances techniques auraient eu raison de notre compagnie !

Nous vous retranscrivons ici les propos de M. De Juniac dans une interview après le CCE du 04 Octobre : question du journaliste : « *Pourriez-vous prolonger la garantie de non recours à des départs contraints pour accompagner ce nouveau PDV ?* » Réponse de M. De Juniac : « *L'engagement de ne pas procéder à des départs contraints était subordonné à la signature d'accord sur le plan Transform 2015. Le prolonger au-delà de ce plan n'aurait pas de sens. Je le répète : il n'y aura pas de départs contraints d'ici à fin 2014.* »

Le message est limpide ! Au-delà de 2014, la direction se réserve la possibilité de procéder à des départs contraints ! Vous n'êtes pas sans ignorer, à moins de vivre dans une grotte ou de se désintéresser de vos vies de travailleur, que les syndicats patronaux (MEDEF, UPA, CGPME) et les syndicats d'accompagnement (CFE-CGC, CFDT, CFTC) ont signé le 11 janvier 2013 un accord extrêmement nocif pour les travailleurs. Cet accord c'est l'ANI !

Il nous paraît peu probable qu'un outil, tel que celui-là créé par les grands patrons et entériné dans la loi par le gouvernement, ne soit pas utilisé par Air France dans les temps prochains. L'ANI leur permettra de faire du chantage à l'emploi en ciblant des entités dites déficitaires et en proposant aux travailleurs de ces secteurs, une baisse de salaires et une augmentation du temps de travail en contrepartie de garantie d'emploi sur du court terme (2-3-4 ans).

Et vous connaissez le résultat, ça donne les contis qui ont vécu cela ! Ils ont accepté : baisse de salaire, augmentation du temps de travail, et garantie d'emploi de 2 ans, pour au bout de cette garantie être tous virés ! C'est sans attendre, que nous devons mener la bataille pour des charges de travail conséquentes et des effectifs nécessaires et suffisants.

D'Air France à Transavia, il n'y a que le low-cost !

La direction d'Air France est entrain de faire monter en puissance sa low-cost au détriment de notre compagnie traditionnelle. Un transfert de flotte court et moyen courrier d'AF vers Transavia s'opère petit à petit tel que prévu dans « Transform ». L'objectif est d'arriver à plus de 20 avions dans la flotte Transavia. Un pont d'or va être également fait à la Low-cost d'AF sur Orly en lui octroyant 17 lignes.

Tout cela n'est pas sans conséquences sur la DGI. Moins de lignes traitées par AF, c'est moins d'avion qui volent donc moins d'entretien à faire. Les avions passés d'AF à Transavia sont dans une logique d'exploitation avion par un personnel à des conditions sociales au rabais donc peu de chance que l'entretien de ces avions se fasse au sein de la DGI. AF considère que pour être concurrentielle, elle doit aligner les conditions sociales de ses salariés sur les low-cost. Le rêve d'esclavagisme moderne de nos dirigeants n'est pas terminé, à nous de briser leur rêve en devenant leur cauchemar !

Les pilotes ont accepté d'opérer les avions Transavia aux conditions Transavia pour 1 an. Après, c'est retour au bercail. La raison est que les copilotes qui étaient bloqués en progression de carrière pourront à cette occasion prendre leurs galons de CDB. Nous devons mener la contre offensive face à la propagande patronale sur le soit disant « coût du travail » qui n'est en fait que le créateur de richesse. Le vrai coût c'est celui du capital !

.../...

Check C : l'anorexie des charges de travail !

Vous aurez constaté que la direction fait la chasse aux anciens de la caisse à clou dans tous les services supports. La raison est simple et nous la dénonçons depuis des mois et elle est la raison de notre lutte : Le mono produit Check C ! Nous le disons depuis fort longtemps le PEAV sera notre tombeau ! Cette activité notamment les check C qui génèrent dans les 3 000 HMO, ne rayonnent que sur peu de métiers, essentiellement CME et EIR.

Rappelez-vous des propos de notre ancien directeur M. Mathonnière qui disait que sur les check C seul les CME sont indispensables. Effectivement, ATS, le BT, la peinture, TZ (dont l'atelier est en passe d'être sous-traité dans sa totalité), la prépa, le planning, les choumacs et les cabines n'ont que peu de travail lors de visites PEAV. Raison pour laquelle nous menons la bataille contre la délocalisation de la GEAV chez ATI et pour le retour de cette activité au CIT afin d'avoir l'activité pour tous les métiers, et ainsi maintenir les effectifs.

Une lutte au long cours qui s'étend sur les escales !

Cela fait 7 mois que nous menons une lutte pour pérenniser notre outil de travail en maintenant une activité diversifiée et pour stopper l'attrition de nos activités. Nous avons fait face en 2013 à de nombreux départ PDV (74) qui ont dégradé nos conditions de travail. Fin décembre le seuil des 350 a été atteint. Nous vous rappelons que ce seuil a été identifié comme critique par plusieurs expertises Sécafi. Mais il n'y a pas de fatalité, là où il y a volonté des travailleurs, de lutter pour leur outil de travail.

Nos camarades des escales de France (Marseille 10 mois de lutte, Nice, Nantes, Mulhouse, Lyon, Strasbourg, Montpellier, Bordeaux, Toulon, Ajaccio, Bastia, Orly, Toulouse) sont en lutte depuis 3 mois pour le maintien de l'emploi local. Une revendication qui colle avec les nôtres ! Viendra le temps de se poser la question de la convergence des luttes car il est évident qu'ensemble, nous serons plus fort. Nos camarades des escales ont été en grève coordonnée vendredi 24 Janvier. Leur action a été un succès tout comme les précédentes. Ils ont d'ailleurs obtenu une rencontre avec la directrice point à point Mme Parly. Nous leur souhaitons d'aboutir dans les négociations.

Quant à nous après une AG de rentrée où nous avons été 65, preuve que la mobilisation se maintient malgré les vacances passées et la nouvelle année, nous avons collectivement décidé lors de cette AG de poursuivre notre mouvement à l'unanimité. L'intersyndicale avait la charge de se réunir (ce que nous avons fait) pour revenir vers vous avec des propositions d'actions. C'est ce que nous ferons jeudi 30 janvier 2014.

L'intersyndicale appelle l'ensemble des salariés du CIT

à un arrêt de travail le jeudi 30 janvier 2014 :

Appel à un arrêt de travail, RDV devant le magasin Jeudi 30 janvier 2014 à 09H30

**pour la vacation du matin, pour la vacation du soir et
de nuit 1 heure en fin de vacation**

Restons tous mobilisés pour notre avenir

Faire converger les luttes, c'est comprendre que les attaques du patronat sont globales, et que si la classe ouvrière veut se donner les moyens d'aboutir, il faut organiser la riposte en conséquence.